

Facture I02220100019115 du 10/10/2025 15:14:07 (NF525) Sign. : B 0455 uUUu Shop & Qo - Encaissement Version 14.1.2515.3 12/06/2025 Nombre d'impression : 1 du 10/10/2025 15:14:20 Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens			
	Magasin : BV BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE Tel : 0565302955 Email : bvcahors@orange.fr Tel SAV : 0565302955	Client (850) : Entreprise Privée ETABLISSEMENTS FOISSAC 315 Allée Bonne Coste trebaix 46090 VILLESEQUE FRANCE Siren : 404857401 TVA intra. : FR04404857401	Adresse de livraison Entreprise Privée ETABLISSEMENTS FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE FRANCE

Facture n°I02220100019115

Du 10/10/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 10/10/25 15:14	79149250 / 2970B001 CART.CA PG510 BK 220P	2	16,22 € + Ecopart HT 0,02 €	20,00 %	6,50 €	32,48 € Dont Ecopart HT 0,03 €
					TOTAL HT	32,48 €
					Dont TOTAL ECOPART HT	0,03 €
					TOTAL TVA	6,50 €
					Total TTC	38,98 €

Vous avez été accueilli(e) par **GESTIONNAIRE RAYON**(Id:2443) (Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Règlements
Taux normal	32,48 €	20,00 %	6,50 €	38,98 €	10/10/2025 15:14:07 - CB 38,98 €

Portable : Tél. : Email :	Signature du vendeur	Signature du client
---	-----------------------------	----------------------------

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Excl(360)). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
 SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : CAHORS 927963736 TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z